

La Petite Tunisie

LE PETIT TUNISIEN

SOCIALISTE

LA TUNISIE SOCIALISTE

Abonnements : Tunisie et Constantine : un an, 10 fr.; six mois, 6 fr. France et Algérie : un an, 12 fr.; six mois, 7 fr. Etranger, port en sus. On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste. Les annonces sont reçues dans toutes les grandes agences françaises et étrangères et à Tunis aux bureaux du journal.

Rédacteur en Chef : **ÉMILE LACROIX**

Insertions : Première page, 5 fr. la ligne; Échos, 2 fr.; Chronique locale, 1 fr. 50; Faits divers, 1 fr.; Réclames en 3^e page, 0 fr. 80; en 4^e page, 0 fr. 40. — Abonnements et Annonces payables d'avance.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION : TUNIS — 5, rue Es-Sadikia (ancienne Municipalité) — TUNIS

TÉLÉPHONE

Télégrammes : PETITE TUNISIE — TUNIS

Secrétaire de la Rédaction : J. VÉHEL

PARAIT A 4, 6 OU 8 PAGES — LE PLUS IMPORTANT HEBDOMADAIRE DE LA RÉGENCE

Les Forbans de la Finance

Un Scandale Financier

Où l'on retrouve, autour de l'affaire Germain, un brasseur d'affaires et un avocat général !

Tous les journaux ont relaté l'arrestation du « banquier » Piotruszinski dit Germain, directeur-proprétaire du grand journal financier la Côte, de Paris.

Cette arrestation était pour nous un fait banal, car, depuis quelques mois, on ne compte plus à Paris les financiers du genre de Germain qui sont priés très peu poliment de passer au cabinet de quelque juge d'instruction d'où ils sortent entre deux policiers pour être dirigés sur le dépôt de police ou la Santé, deux maisons particulièrement hospitalières de la capitale.

Mais nous ne nous attendions pas à voir la Tunisie mêlée, peut-être indirectement, mais tout de même mêlée, à ce scandale financier et que rapporte le journal la Lanterne du 29 janvier dans l'article ci-après :

En raison des vacances parlementaires et des actualités urgentes, nous avons ajourné la suite de nos articles sur les scandales de la Heras-Santander, du Djebel-Lorbeus, etc., etc. Aussi bien n'est-il pas possible de les dénoncer tous : ils sont trop. Mais voici que l'actualité même nous y ramène.

On a remarqué, en effet, que parmi les affaires du financier Piotruszinski dit Germain, le directeur de la Côte récemment arrêté, figurait entre autres la Farghana oil Fields, dont les valeurs, lancées à 50 francs, ne tardaient point à valoir 30 centimes; il faudrait encore citer la Junkers California, dont le sort ne fut guère plus brillant, encore que l'on prétendit y découvrir beaucoup d'or!

Par un hasard singulier, nous retrouvons dans cet imbroglio financier notre vieille connaissance, M. E.-R. Worms, de la Heras et du Djebel-Lorbeus, dans lesquels furent si habilement entrainées des personnalités du monde industriel, telles que MM. Laurent, Villain, Dreux, Cordier, Ch. Michel, etc.

Il est, en outre, à noter, en cette aventure d'ordre judiciaire et financier, le rôle joué par certaines revues techniques et notamment la Revue Mondiale, à laquelle un honorable magistrat, M. Peysonnié, eut la légèreté d'accorder sa collaboration, sous le pseudonyme de M. Putois. Si l'avocat général n'était pas le rédacteur de Germain, il était bien celui de Worms.

De telles relations ne sont pas sans danger pour un haut fonctionnaire soucieux de garder son indépendance et d'éviter certaines compromissions. Sans doute la leçon servira-t-elle à l'imprudent magistrat dont la robe rouge ne doit point traîner sans péril dans certaines officines financières.

D'autre part, voici comment s'exprime Clément Vautel, du *Matin*, dans ses « Propos d'un Parisien » :

Un déserteur de l'armée française file à l'étranger; là, il commet divers méfaits qui lui valent d'entrer en relations suivies avec la justice... Entre temps, une providentielle amnistie rouvre à nos déserteurs la frontière de leur patrie. Notre gaillard revient bien vite à Paris...

Admettons qu'il ait l'intention de se réhabiliter. Il veut gagner honnêtement sa vie... Mais partout où ce candidat à la vertu se présente pour obtenir un modeste emploi, on lui demande :

moi votre livret militaire... Qui êtes-vous ? Où venez-vous ?...

Le malheureux ne peut répondre. Partout il est évincé... Impossible pour lui de gagner cent sous par jour.

L'imbécile !... Quand on est taré comme il l'est, il faut renoncer à la médiocrité, à la pauvreté... Tout ce qu'on peut espérer, c'est gagner cent mille francs par an.

On fonde des journaux financiers, on lance des affaires; au lieu de se cacher honteusement, on s'installe place de la Bourse, on remplit Paris de son nom... Qui donc songerait, dès lors, à vous demander vos références, votre livret militaire, qui vous êtes, d'où vous venez ?

En revanche, ces questions, vous pourrez les poser aux pauvres bougres d'honnêtes gens qui viendront vous demander un petit emploi... Et vous exigerez même qu'ils aient la médaille militaire !

Je ne fais aucune personnalité, je ne cite aucun nom. Ce parallèle est d'ailleurs toujours d'actualité. N'en tirons point une amère conclusion... Tout cela est bien parisien.

On ne saurait mieux dire en moins de lignes.

Des aigrefins ayant eu maille à partir avec la justice de leur pays ou des autres, viennent à Paris, s'installent dans des bureaux luxueusement meublés, qu'ils parent de titres pompeux, et en avant la grosse caisse et la chasse aux gogos!

Et le malheur, c'est que quatre-vingt-dix-neuf fois sur cent, ces mal-faiteurs qui ont su mettre des atouts puissants dans leur jeu, réussissent à drainer des capitaux importants jusqu'au jour où le Parquet se voit obligé d'intervenir devant l'avalanche des plaintes...

Et c'est entre de pareilles mains, ou peu s'en faut, que tombent les mauvaises affaires tunisiennes qui discréditent le pays. Comme nous le demandions récemment, est-ce qu'il n'y aurait pas moyen de remédier à un pareil état de choses ?

JEAN-SANS-PEUR.

BILLET DE LA SEMAINE

Le T.-R.-H.-L.

La Dépêche a annoncé, dans un article où perce toute sa joie, que les travaux de construction du tramway de Tunis-Maxula-Rades-Saint-Germain-Hammam-Lif allaient faire, dans quelques semaines, l'objet d'une adjudication.

Nous tenons à déclarer bien haut et bien ferme, au nom des habitants de Saint-Germain, qui sont sacrifiés, qu'ils n'ont pas lieu de se réjouir.

Alors qu'ils avaient obtenu de la Conférence Consultative un vote formel en faveur du tracé qui empruntait le boulevard projeté entre Saint-Germain et Hammam-Lif, on a foulé aux pieds ce vote formellement et définitivement acquis pour complaire à des intérêts qui n'auraient pas été lésés, puisque le tramway aurait abouti au pied même du Bou-Kornine sous prétexte d'une différence d'une ou

deux minutes de plus dans la durée du trajet.

La décision prise démontre l'inutilité de la Conférence Consultative, puisqu'on ne tient même pas compte d'un vœu régulièrement émis par cette assemblée qui nous fait l'effet de n'avoir d'autre but que de couvrir certains actes de l'Administration que celle-ci ne pourrait mettre à exécution sans soulever d'énergiques protestations.

Puisque la Colonie a accepté sans mot dire la taxe personnelle parce qu'elle avait été votée par la Conférence Consultative, pourquoi ne respecte-t-on pas le vœu qu'elle avait émis pour le tracé de ce tramway qui fera hurler les parlementaires qui viendront en Tunisie quand on le leur montrera longeant la ligne du chemin de fer pour transporter en un an la moitié moins de voyageurs que l'Ouest-Etat en transporte en un jour par la seule gare de Saint-Lazare à Paris.

En vérité, avec le sénateur M. Lucien Cornet, qui ne savait pas au moment où il écrivait son article, que le tramway suivrait la voie du chemin de fer, nous demandons « quels motifs ont pu décider l'Administration à préconiser une pareille solution, à l'appuyer de tout son pouvoir ? On se perd en conjectures. »

LE SEMAINIER.

NOS ÉCHOS

UN HÔTE INDÉSIRABLE

On annonce pour demain l'arrivée à Tunis de l'homme néfaste qui coûte des millions à la Tunisie, qu'il a compromise par une série d'affaires plus malpropres les unes que les autres.

Quand donc ses innombrables victimes lui feront-elles rendre gorge ?

LA FÊTE DE LA MUTUALITÉ

Le mouvement mutualiste, après avoir pris un grand essor à Tunis, semble s'assoupir un peu aujourd'hui. L'on n'entend plus parler de ces diverses manifestations de solidarité sociale qui avaient lieu presque chaque jour et qui n'étaient point sans réjouir assez le Gouvernement local, heureux de se décharger sur les associations privées d'une grande partie de l'assistance publique, qui lui incombe.

Il faut voir dans le ralentissement actuel de ce mouvement le fait que les questions de personnalités y ont fait leur apparition, que quelques ambitieux ont vu leur belle ardeur calmée par l'obtention d'un hochet ou d'un titre, et par dessus tout, cette mentalité tunisienne qui se relâche bien vite et ignore l'effort continu et persévérant.

À cette apathie, la Fédération des Œuvres de Mutualité de la Régence devrait opposer une propagande intense, ce qu'elle faisait au début de sa création. Songez-elle à donner, cette année, cette belle fête de la Mutualité, qui aurait obtenu un très grand succès au printemps dernier si elle n'avait été préparée à la toute dernière heure et si la Commission organisatrice, talonnée par l'imminence de la date fixée, n'avait élaboré un programme au pied levé ?

Allons, messieurs les altruistes, ne vous endormez pas sur vos lauriers et travaillez ferme à maintenir à la Tunisie sa bonne renommée de pays mutualiste.

RÉDACTEURS-CORRESPONDANTS

De temps à autre, on lit dans nos quotidiens une note disant que « notre confrère » (1) X... ou Y... — inconnu jusqu'à présent — venait d'être nommé rédacteur-correspondant de tel journal ou telle revue de la Métropole, et des félicitations « confraternelles » sont adressées à cet excellent garçon.

Ce que l'on ignore, c'est que beaucoup de ces néo-publicistes sont de malheureux illettrés, ou presque, qui, en s'affublant de titres pompeux, ont pu obtenir de représenter cet organe, et ont recouru à un ami complaisant pour la rédaction de leurs articles.

Tout le monde connaît à Tunis un failli notoire qui a réussi ainsi à devenir correspondant d'une revue algérienne et qui supplie à droite et à gauche ses amis et connaissances de lui donner de la « copie » qu'il expédie sans tarder et parfois sans la comprendre. Le plus beau, c'est que ce peu recommandable individu qui n'ignore point que les gens de son espèce doivent se mettre avec recherche pour inspirer confiance, a pu décrocher diverses récompenses pour les articles fort bien rédigés et très sensés dont il n'est nullement l'auteur mais qu'il a signés sans vergogne.

L'habit ne fait pas le moine, dit-on couramment, mais il ne faut pas oublier que celui qui s'en pare sache aligner proprement une phrase correcte.

EN TOURNÉE ÉLECTORALE

Nos amis MM. Bloch et Boullier ont été victimes, au cours de leur tournée électorale, d'un accident d'automobile qui aurait pu avoir de graves conséquences. Leur voiture a fait panache.

Nous les félicitons de s'en être tirés avec quelques petites contusions insignifiantes.

Nous profitons de l'occasion pour adresser nos meilleures félicitations à ceux de nos amis qui viennent d'être élus membres de la Chambre de Commerce.

L'ABUS DES COUPE-FILE

La Direction de la Sûreté délivrait autrefois, avec une certaine prodigalité, des coupe-file aux journalistes, et les plus vagues collaborateurs des moindres follicules indigènes ou étrangers étaient pourvus du petit carton tricolore.

Les titulaires étaient si nombreux que, dans maintes occasions, ordre était donné aux agents de police de ne point tenir compte du coupe-file, et ceux qui montraient « patte blanche » se butaient à un refus poli mais catégorique. Le plus souvent donc, ce bout de carton officiel, que d'aucuns exhibent avec fierté à leurs amis, leur était sans utilité et encomrait tout simplement leur poche.

Le plus drôle, c'est que les coupe-file n'étaient point renouvelés chaque année, les anciens rédacteurs de feuilles disparues depuis belle lurette continuaient à se servir de leur coupe-file.

Parmi les réformes que, de tous côtés, on propose au nouveau et sympathique Directeur de la Sûreté, nous espérons qu'il y aura place pour la révision totale des coupe-file, dont les trois quarts des titulaires ne sont plus ou même n'ont jamais été journalistes que de nom.

Et, pour finir, tout le monde trouve aujourd'hui que le service de la police laisse à désirer, puisque maintenant IL n'est plus là, chacun y va de sa petite réforme.

LE ROYAUME DES CIEUX

Un de nos lecteurs a eu la curiosité — et l'estomac — de lire une des inénarrables « conférences » du Raseur dominical, publiées in-extenso dans l'Avenir de la Bigoterie. Voici le diagnostic qu'il nous a envoyé :

« C'est tellement bête, nous dit-il, que c'est à pouffer de rire. L'incommensurable inconscience de cet abbé lui fait débiter des énormités et des non-sens que les malheureux qui l'écoutent en doivent certainement perdre les bras. Les contradictions et les sornettes foisonnent.

« Ce bavard violet s'y montre d'une telle indigence mentale que sûrement plus tard une place bien choisie lui sera réservée au royaume des cieus, si véritablement, comme nous l'enseigne notre Sainte Mère l'Eglise, le royaume des cieus est destiné aux pauvres d'esprit. »

Et dire qu'il y a à Tunis des journaux républicains pour faire de la réclame à cet encombrant personnage !

LE BAL DES COMMERCANTS

Autrefois, les commerçants de la rue d'Italie s'étaient levés à la voix de l'un d'eux, notre vénérable ami M. Faure, non pour conquérir le monde, mais pour organiser des bals annuels qui furent des plus réussis et dont on conserve encore l'agréable souvenir.

Un beau jour, le comité eût le tort d'appeler la Chambre de Commerce de l'époque à prendre la direction de l'organisation; ce qui devait arriver arriva, et le bal n'eût plus de lendemain, car la politique l'avait tué.

Mais ne pourrait-on pas essayer aujourd'hui de recommencer ces bals, en ayant bien soin de ne plus accepter l'investiture de la Chambre de Commerce ou de personnalités trop mêlées à la politique locale ?

SUR LE B.-G.

Le trac des voyageurs augmente tous les jours sur le réseau tunisien du Bone-Guelma, notamment sur la ligne d'Algérie où les trains commencent à prendre des dimensions respectables; aussi certains inconvénients se font sentir, notamment à la gare-frontière de Ghardimaou, où les trottoirs exigus occasionnent des bousculades, des récriminations et des retards à tous les trains.

Ne pourrait-on pas agrandir le trottoir qui fait face à la gare en supprimant une voie ?

La suppression de cette voie ne gênerait nullement le service des trains, même en cas de gros trafic ou de croisements et l'agrandissement du trottoir permettrait un bon service, faisant disparaître les bousculades et les récriminations journalières des voyageurs.

— Des habitants de la région de Pont-de-Trajan et de Sidi-Zénili nous demandent pourquoi la Compagnie n'a pas jugé à propos de laisser aux deux nouvelles gares de Mastouta et Sidi-Smaïl les noms anciens pour la commodité du public et pour perpétuer le souvenir des événements qui se rattachent à ces lieux, ainsi nous aurions Mastouta-Pont-de-Trajan et Sidi-Smaïl-Sidi-Zénili.

Soumis à qui de droit.

COQUILLES

N'ayant pu corriger les épreuves du dernier numéro, quelques coquilles malheureuses se sont produites et ont parfois dénaturé nos articles.

Nous espérons que nos lecteurs auront rectifié d'eux-mêmes.

Néanmoins, dans l'article: *Triste clientèle, coûteuse complaisance*, avant-dernier alinéa, nous prions de lire :

« Il n'y a pas tant de quoi se réjouir si l'on songe à la dépense énorme qu'il a fallu engager pour sa construction, et le peu de trafic qu'elle est appelée aujourd'hui à avoir par suite de l'inexploitation de la mauvaise mine de Nebeur des Mougéot et des Donegani, qu'elle était appelée à desservir. »

Et non « qu'elle est appelée à desservir », puisqu'il n'y a plus de minéral marchand à Nebeur pour l'alimenter.

UN MOT DE CANDAS

Notre excellent confrère Candas répond dans la Tribune Bônoise du 6 courant, à notre écho « Les égratignures de M. Léal ». Nous tenons à reproduire notre écho pour nos lecteurs qui ne l'auraient pas lu, avec la réponse de Candas :

« Sous le titre « Les égratignures de M. Léal », la Petite Tunisie Socialiste publie l'entreilet suivant :

Absinthe Supérieure PREMIER FILS

Agent général pour la Tunisie : Aug. DUCROS - Tunis

Mes confrères qui ont des rapports suivis de service avec la police avaient été priés d'assister au punch d'adieu que le personnel offrait à M. Léal à l'occasion de sa mise à la retraite.

Cette fête fut particulièrement touchante. On ne savait plus si c'était de joie ou de regret, peut-être des deux à la fois, car dans ce métier si délicat, il est bien difficile de contenter tous les policiers et son père.

M. Léal a parlé des égratignures de la presse. On voit que le temps a fait son œuvre, car, lorsque Candas, qui dirige actuellement la « Tribune Bônoise », à Bône, prit à parti M. Léal, l'ex-directeur de la Sûreté ne traitait pas ses articles de simples égratignures, puisqu'il le déféra à la correctionnelle, si nos souvenirs nous servent bien.

Et nous nous souvenons encore des colères de Candas qui voulait la peau de M. Léal; notre confrère ne parlait rien moins que de lui extirper les boyaux du ventre...

Pour éviter cette éventualité, on fit du Directeur de la Sûreté un commissaire central, par conséquent un magistrat assermenté, ce qui eût le don de calmer Candas, car il était de tempérament à faire comme il avait dit.

Un de nos confrères, dont nous ne voulons point citer le nom, en sait quelque chose, car il eut l'occasion malheureuse d'apprécier à ses dépens le tempérament combatif de Candas.

« Il est très exact que M. le Directeur des Services de la Sûreté m'a fait passer en police correctionnelle. Mais je rappelle à mon excellent confrère Lacroix que ce n'est pas moi qui ai reçu la correction; attendu qu'après le magistrat plaidoyer de M. Piétra et l'opportune et loyale intervention de M. le Procureur de la République Spire, qui occupait le siège, je me tirai de cette affaire retentissante avec seize francs d'amende après avoir prouvé, nettement prouvé, que la police, obéissant aux instructions de M. le Résident Général, avait organisé un vaste et méticuleux service de fiches diffamatoires pour toute la colonie.

« Je crois bien que ce service, avoué en audience publique, entendit, ce jour-là, prononcer son verdict de mort en même temps que ma bénigne condamnation; et c'est une de mes fiertés d'avoir obtenu ce résultat aux dépens de ma tranquillité.

« Ceci dit pour mettre les choses au point et ne pas laisser se créer de malentendu, à une quinzaine d'années de distance, sur les mobiles d'une de mes campagnes.

« Quant à voir voulu « extirper les boyaux du ventre » de M. Léal, c'est tout de même un peu exagéré. Je me demande ce que j'en aurais fait! Et je ne crois pas avoir jamais été l'énergumène que nous montre mon confrère.

« Evidemment, je ne me suis jamais laissé bafouer; et je ne laisserai jamais bafouer, ni moi, ni mes amis. Si c'est là ce que mon confrère appelle avoir un tempérament combatif, je revendique ce tempérament et je remercie Lacroix de me le reconnaître. G. C. »

×
Nous savions parfaitement que Candas avait été poursuivi en police correctionnelle, pourquoi il l'avait été, et la bénigne condamnation qui lui avait été infligée cependant par un tribunal composé de « magistrats de gouvernement » de l'aveu public du président Fabry, aujourd'hui premier président de la Cour d'appel de Caen!

Malheureux justiciables de Caen!
Au moment où l'ancien Directeur de la Sûreté prend sa retraite, nous avons pensé qu'il y avait quelque intérêt à faire connaître cette page de l'histoire locale.

« Comment la France perdra ses Colonies »

Pour un livre qui a fait du bruit, on peut bien dire que celui du directeur de la Tunisie Française n'a point passé inaperçu. M. Tridon ne se plaindra pas que le complot du silence ait été fait autour de lui. Il a, du reste, paru à une heure propice. Jamais la question indigène ne fut plus sur le tapis qu'aujourd'hui; les débats de la Chambre sur ce sujet s'éternisent.

Et en attendant la toute prochaine apparition du livre de notre excellent ami M. Charles Dumas, député de l'Allier, « Libérez les Indigènes ou renoncez aux Colonies », qui sera une fière réponse aux arguments des arabophobes, toute la presse nord-africaine, un certain nombre d'organes de la Métropole ont consacré à l'ouvrage de M. Tridon de longues et intéressantes critiques, les uns approuvant sa thèse les autres la sapant par la base, mais

toujours avec bienveillance, et cela pour une raison :

C'est que ce livre, nous le reconnaissons franchement — encore que nous soyons d'irréductibles adversaires des opinions professées par notre confrère — ce livre est écrit avec un accent de sincérité qui attire à l'auteur, sinon à ses idées, la sympathie du lecteur qui parcourt avidement ces pages bourrées d'une documentation fournie et de citations en veux-tu en voilà!

On ne peut certainement attendre de nous l'apologie de la politique nettement anti-indigène de notre confrère. Nous sommes les descendants de ceux qui firent la Révolution, nous croyons fermement que la France ne saurait faillir à sa noble mission d'être le soldat de l'humanité et de porter aux quatre coins du monde le flambeau de la civilisation et de la fraternité. Notre Patrie n'a jamais ménagé ses sacrifices pour émanciper des peuples étrangers, son histoire abonde de beaux gestes de ce genre. A fortiori, elle se doit de relever ardemment les populations qu'elle a prises sous sa sauvegarde et dont elle a assumé devant l'univers la tutelle et l'avenir.

Nous sommes indigénophiles. Et nous le crions bien haut, comme nous n'avions pas craint de fredonner — à une époque déjà lointaine, à l'heure où toutes les forces de la réaction saoulée de vengeance s'acharnaient contre un malheureux officier français coupable seulement d'être juif, — le refrain :

« Oui, nous sommes les Dreyfusards !... etc. »

Nous sommes enfin convaincus que, de quelque nom qu'il se pare, de quelque faux-nez qu'il s'affuble : nationalisme, antisémitisme, indigénophobie, etc., c'est toujours l'esprit rétrograde qui veut maintenir les hommes sous son joug. Aujourd'hui, après avoir longtemps martyrisé les juifs, la réaction s'attaque aux Arabes. Elle tend à retarder leur émancipation, elle leur mesure avec parcimonie l'instruction, elle cherche à semer dans l'âme française la haine du musulman, comme elle avait essayé autrefois de soulever la conscience publique contre les israélites et les francs-maçons.

Et, pour arriver à ses fins, l'Eglise catholique, la « pieuvre romaine », comme l'appelle si bien Clemenceau, ne recule devant aucun moyen, invente des raisons plus ou moins ridicules comme celle-ci :

« La mentalité indigène et l'âme arabe sont séparées des nôtres par une véritable muraille de Chine; jamais les indigènes ne viendront franchement à nous et ne se fondront dans notre creuset national;

« Mettez un Français et un Arabe dans une même marmite et faites bouillir longtemps; découvrez la marmite et vous trouverez toujours un Arabe et un Français. »

Et autres fariboles du même acabit. A l'appui de ces dires, quelques épisodes sont cités : l'échaffourée de Margueritte, celle de Kasserine ou du Djellaz, dont on oublie, comme par hasard, de dire les véritables causes.

En réalité — et M. Tridon, dans sa sincérité, doit en être l'agent crédule — ce que la réaction veut, le but de derrière la tête de l'Eglise est d'amener dans son bercail les brebis musulmanes, comme elle avait tenté précédemment, sans grand succès, pour les protestants et les sectateurs de Moïse.

L'Avenir de Tunis ne rappelle-t-il pas souvent, et très complaisamment certaine réponse du maréchal Bugeaud à je ne sais plus quel haut dignitaire ecclésiastique d'Algérie qui lui demandait son opinion sur l'apostolat catholique parmi les indigènes de notre grande colonie : « Je vous félicite et je vous remercie de votre

propagande : tant que les Arabes ne seront pas chrétiens, ils ne seront jamais de bons Français ! »

Ce propos hypothétique du conquérant de l'Algérie est à rapprocher de ce qui arrive aujourd'hui dans nos départements du Nord :

La presse cléricale a jeté des cris de putois contre ce qu'elle a nommé « l'invasion arabe en France », préférant sans doute l'invasion italienne, belge ou teutonne.

Un jour, l'Eglise s'avisa que ces milliers de travailleurs kabyles qui viennent offrir leurs bras aux houillères, outre qu'ils sont d'excellents ouvriers à tous les points de vue, pouvaient être de futures ouailles, et elle entreprit de les évangéliser. Alors ces Kabyles furent attirés dans des patronages chrétiens spécialement fondés pour eux, et la presse à gages, mettant une sourdine à ses dénonciations du péril arabe, se mit à chanter les louanges de ces artisans hors ligne, vanta leur docilité, leur ardeur au travail, leur tempérance, leur esprit éveillé, leur patriotisme.

Mais voilà que nos héros qui, disaient les feuilles dévotes, « n'ont rien de l'esprit réfractaire des Arabes », s'aperçurent bien vite de la malice cousue de fil blanc, et ils firent entendre à ces chers curés que, tant qu'il s'agissait de fréquenter les patronages pour se chauffer, s'instruire ou se délasser, ils étaient d'accord, mais que si on voulait faire d'eux des rênégats, c'était une autre chanson...

La presse catholique reprit donc ses arguments felleux, un instant remisés, contre les Kabyles, envahisseurs du sol de notre vieille France...

Tel est le mot de l'énigme arabophobe. Si les musulmans consentaient à abjurer la foi de leurs ancêtres, ils pourraient alors qu'on leur verse à flots l'instruction, les portes de nos lycées et écoles supérieures ne seraient pas assez largement ouvertes pour eux. Il n'est d'attentions dont ils seraient comblés et de qualités qu'on leur découvrirait.

Ce ne seraient plus ces pelés, ces galeux, ces factieux, qui feront perdre à la France ses colonies, mais d'excellents patriotes parce que de bons chrétiens.

Les turcos de Wissembourg et les tirailleurs tunisiens au Maroc n'ont point suffisamment prouvé le loyalisme et l'attachement des Arabes au drapeau de la France. Seules les généreux conversions devant le Sacré-Cœur, les conversions au culte du Golgotha, démontreraient le patriotisme français des indigènes et tranquilliseraient la conscience apostolique de nos chauvins de sacristie.

Lire LA PETITE TUNISIE SOCIALISTE c'est s'instruire.

Bruits fâcheux et regrettables

qui ne peuvent qu'élargir le fossé entre les Colonies française et italienne

Depuis quelques jours, les bruits les plus invraisemblables et les plus fâcheux courent dans la Petite-Sicile et autres milieux italiens au sujet de la taxe personnelle.

On dit couramment que le Gouvernement de Rome aurait chargé son ambassadeur à Paris de faire une démarche de protestation au Quai d'Orsay contre cet impôt que la Tunisie n'avait pas le droit d'appliquer aux Italiens en vertu des traités entre les deux pays.

Et comme suite à cette démarche, le Consulat général à Tunis aurait averti ses ressortissants qui n'auraient pas acquitté l'impôt ou qui ont versé des acomptes, de n'avoir plus à payer.

Comme quelques-uns auraient objecté que s'ils ne payaient pas, on irait les saisir, on leur aurait répondu : « Laissez-les saisir ! »

Nous ne savons ce qu'il peut y

avoir de fondé dans ces propos qui causent le plus fâcheux effet à notre prestige dans le monde musulman où ils sont rapportés.

Il serait à souhaiter qu'ils soient démentis par les moyens que le Gouvernement local jugera utile d'employer, car il est inadmissible de laisser dire et répéter que la Tunisie n'avait pas le droit d'atteindre les Italiens par la mesure fiscale qui vient de frapper tous les habitants de la Régence, à quelque nationalité qu'ils appartiennent.

Il serait profondément pénible pour notre amour-propre national, que l'on soit obligé de faire machine en arrière et de revenir sur un impôt justement établi, alors que l'Italie abuse déjà de sa situation de conquérante en Tripolitaine.

Bien que pays de protectorat, personne ne saurait plus contester les droits de la France sur la Tunisie et d'y faire ce qu'elle croit bon et utile dans l'intérêt même du pays.

UN CONSEIL AUX

Hernieux

Si vous êtes atteint de hernie, ne restez pas sans bandage.

Mais si votre bandage vous gêne, ne vous résignez sous aucun prétexte à en tolérer la présence.

Si la pression excessive et mal dirigée des mauvais bandages, l'anneau herniaire ne fait que se dilater davantage et votre hernie grossira ou s'étranglera tôt ou tard.

Si vous voulez sauvegarder votre santé et votre bien-être, vous devez avoir recours aux nouveaux Appareils brevetés de A. CLAVERIE, qui seuls pourront assurer la contention intégrale et la réduction définitive de votre hernie, en vous permettant de vous livrer sans arrière-pensée à l'exercice de votre profession. Recommandés par plus de 5.000 docteurs médecins, appliqués à plus de deux millions de blessés, les Appareils CLAVERIE sont les seuls qui ont obtenu les plus hautes récompenses aux dernières Expositions Internationales de Tunis 1911, de Londres 1912 et de Gand 1913.

Ce sont aussi les seuls universellement considérés comme capables de favoriser toutes les chances de guérison définitive.

Aussi sommes-nous heureux d'informer nos lecteurs que M. CLAVERIE est actuellement de passage en Tunisie et nous les engageons vivement à profiter de la haute compétence et des conseils désintéressés de cet éminent Spécialiste, qui recevra de 9 h. à 5 h. à :

Souk-Ahras, dimanche 15 février, Hôtel d'Orient;

Sfax, mardi 17 et mercredi 18, Grand Hôtel;

Kairouan, vendredi 20, Splendid-Hôtel;

Sousse, samedi 21 et dimanche 22, Grand Hôtel;

TUNIS, lundi 23, mardi 24 et mercredi 25, Grand Hôtel de Paris;

Bizerte, jeudi 26 février, Grand Hôtel.

Traité de la Hernie, des Varices et des Affections abdominales, conseils et renseignements gratuits et discrètement, A. Clavierie, 234, faubourg Saint-Martin, Paris.

L'OUENZA

à la

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

La Chambre des Députés a fini par dire son dernier mot dans cette affaire qui paraissait interminable, aussi grande est la joie dans tout l'est de l'Algérie.

Nous nous félicitons de ce résultat pour nos voisins immédiats, qui vont voir couler des flots d'or dont chacun en verra un peu tomber dans son escarcelle.

Mais les Bônois vont être particulièrement favorisés, leur part dans quelques années sera le plus important de l'Afrique du Nord.

D'ores et déjà, la Chambre de Commerce de Bône a le devoir de prendre des dispositions pour être prête au moment voulu. C'est ce qu'a pensé son président notre ami Dominique Bertagna, qui a élaboré un projet qui a besoin d'être reçu, corrigé et mis au point pour être parfait et pris en considération en haut lieu. Nous ne reviendrons pas sur son

hôtel Terminus et la suppression de la correspondance des trains à Duvidier pour obliger les voyageurs à faire escale à Bône, ni sur les deux gares coupées par une route et reliées entre elles par un passage souterrain, pas plus que sur le comblement d'une partie de la petite darse.

Tout cela déplore l'excellence du rapport qui journalise de bonnes choses.

Ce qui s'impose, dès à présent, c'est de donner rapidement à la Société des Phosphates de Constantine l'emplacement qui lui est destiné, afin qu'elle ait ses aises. Cette Société apporte, par son trafic croissant d'année en année, à Tébessa, Souk-Ahras et Bône, un mouvement d'affaires important et de salaires qui tombent joyeusement dans les poches qui les reçoivent. Il faut exproprier tout ce pâté d'immeubles, d'enclos et de maures, dont la place est nécessaire à la nouvelle et unique gare où viendront aboutir le Bône-Guelma, le Bône-La Calle et le Bône-Mokta-Saint-Charles.

Puis, il faudra procéder à l'agrandissement des bassins, des quais et à l'approfondissement du bassin d'entrée pour permettre aux plus fortes unités, allant dix à douze mètres, d'entrer et d'accoster à quai pour l'embarquement du minerai.

Comme le disait notre ami, le temps presse et si l'on veut être prêt, il faut se mettre de suite à l'œuvre et d'autant plus vite que rien ne s'oppose plus maintenant à l'exploitation de l'Ouensa et du Bou-Khadra qui va être amodié, nous l'espérons, dans des conditions aussi profitables que l'Ouensa pour les finances de la Colonie.

Nous ne terminerons pas ces quelques lignes sans adresser à tous ceux qui ont coopéré à la solution de cette affaire les remerciements auxquels ils ont droit de la part de l'Algérie entière.

UN BONOIS.

La PETITE TUNISIE SOCIALISTE sait tout, dit tout, renseigne sur tout. La réclamer partout, tous les mardis matin.

La Compagnie Algérienne place des titres

Puisque vous avez signalé les agissements malhonnêtes des démarcheurs en Tunisie et dans l'Afrique du Nord, ayez donc l'obligeance, nous écrit un correspondant, « de vous renseigner pour chercher à savoir de quelle façon s'est opéré le placement des actions de la mine de Sidi-Driss dans la clientèle de la Compagnie Algérienne de Tunis, à quel prix et le cours actuel de cette valeur ? »

Nous avons cherché immédiatement à nous renseigner, car nous ignorions de quelle façon la Compagnie Algérienne avait placé les actions en question parmi ses clients et si elle avait usé de pression pour les faire prendre.

Aujourd'hui, nous savons que ces actions d'une valeur nominale de cent francs, ne valent plus que cinquante francs et qu'on en trouve difficilement le placement même au-dessous de ce chiffre; nous savons aussi qu'un souscripteur ayant eu besoin, quelques mois après son acquisition, d'emprunter quelque argent en donnant ses titres en garantie, se vit opposer un refus net et poli sous le prétexte que la Compagnie Algérienne ne prêtait pas sur ses titres, de même qu'elle ne les rachète pas, malgré le bénéfice du 50 0/0 qu'elle réaliserait si la mine était bonne. Voilà pour Sidi-Driss. Nous allons rechercher quels sont

les autres titres émis par elle, leurs prix d'émission, les cours actuels et si ces opérations justifient bien la confiance que le public lui portait et qui semble avoir un peu diminué, peut-être parce qu'un peu trop échaudée.

ENCORE UN SCANDALE FINANCIER
à la Mutuelle de France et des Colonies

Comme si ce n'était pas assez du pouf de trois millions de l'agent de change Girinon, récemment arrêté à Malte, voilà qu'on découvre aujourd'hui, en ouvrant le coffre-fort de celui-ci 2.350 parts de la société de gestion de cette société qui ne devaient pas sortir des mains des membres de la société de gestion.

Girinon affirme avoir été chargé de vendre ces 2.350 parts de la société de gestion; il a fourni des explications sur ses manœuvres pour en soutenir le cours à une cote élevée et pour passer à des clients de province et surtout à des agents de la Mutuelle ces titres en paquets qu'il ne négociait pas en bourse, mais qui nécessitaient par conséquent des bordereaux fictifs.

Monnier, l'ex-caissier de la Mutuelle, était au courant de tout et confirma les dires de Girinon.

À la suite de cette découverte, M. Giordan, directeur général et fondateur de la Mutuelle de France et des Colonies, qui fit, en quelques années, sur le dos des naïfs souscripteurs, une fortune scandaleuse évaluée aujourd'hui à une quinzaine de millions, aurait donné sa démission.

Il serait à souhaiter, pour la tranquillité des milliers de participants, que le Parquet de Lyon tint compte des plaintes dont il est saisi et auxquelles aucune suite n'est donnée, à la suite évidemment d'interventions puissantes, pour qu'une enquête sérieuse soit faite sur les résultats réels de cette entreprise à l'égard des souscripteurs, afin de ne pas laisser continuer plus longtemps — s'il était démontré que c'est une véritable duperie — une exploitation qui, pour le moment, apparaît comme peu honnête à ceux qui en ont étudié le fonctionnement.

Il est clair, même pour les non-initiés, en voyant le château que M. Giordan s'est fait construire à Nice, qu'il y a quelque chose de très réel dans la Mutuelle de France et des Colonies, c'est le bénéfice scandaleux prélevé par Giordan et son Comité de gestion sur les souscripteurs naïfs, qui a permis au directeur général-fondateur de réaliser une fortune de plusieurs millions.

Si, après l'étude complète qui serait faite à l'instigation du parquet, il était prouvé que les participants auront bien les avantages qui leur ont été promis en entrant dans la Mutuelle, la tranquillité reviendrait parmi les milliers de souscripteurs qui pourraient envisager la refonte des statuts avec une réduction importante sur les frais de gestion pour le comité qui s'en est chargé et qui prélève sept pour cent, ce qui est manifestement exagéré, et c'est bien pourquoi M. Giordan l'a créée, car il savait ce qui l'attendait s'il n'avait pris cette précaution de sécurité personnelle.

CROCK-NOTES

Nécrologie

M. Dobler, Délégué à la Résidence Générale, vient d'être cruellement éprouvé par le décès de son beau-frère M. Stäpfer survenu à Marseille.

Nous adressons à M. Dobler et à sa famille l'expression de nos condoléances.

Le mouvement judiciaire

Par décrets, sont nommés : Vice-Président du Tribunal de Tunis, M. Loth, juge au siège.

Juge au Tribunal de Tunis, M. Gardiol, président à Apt.

Substitut du Procureur de la République de Tunis, M. Godin, substitut du Procureur de la République à Bône.

Juge au Tribunal de Tunis, M. Nèpveur, juge d'instruction à Mont-de-Marsan.

Juge à Sousse, M. Négrin, juge suppléant chargé de l'instruction au Tribunal de Tunis (poste créé par décret du 12 janvier 1914).

Juge de paix à Mehdiya, M. Boilley, juge suppléant rétribué du juge de paix de Béja (poste créé par décret du 12 janvier 1914).

Suppléant rétribué du juge de paix à Béja, M. Bonnin, suppléant rétribué du juge de paix de Gabès.

Sont nommés huissiers :

À Tunis, M. Carbonel, huissier à Bizerte; à Bizerte, M. Félici, huissier à Thala; à Thala, M. Calm; à Mateur (poste créé), M. Mazet, huissier à La Goulette; à La Goulette (en résidence à Tunis) M. Baret, huissier au Kef; au Kef,

M. Barrière, huissier à Medjez-el-Bab; à Medjez-el-Bab, M. They, huissier à Ain-Draham; à Ain-Draham, M. Lejeune.

L'affaire Chauffin

St-Germain-les Bains, le 25 janvier 1914.

Monsieur le Rédacteur de la Petite Tunisie Socialiste.

C'est bien sincèrement que je vous remercie de votre article du 20 courant, sur mes doléances publiques. Vous êtes le premier à Tunis qui ayez appelé l'attention générale, par la Presse, sur un cas unique d'iniquité sociale et particulière.

Le grelot attaché par la « Petite Tunisie Socialiste » réveillera peut-être d'autres échos et sonnera fréquemment, je veux bien l'espérer, dans l'intérêt de la lumière et de la justice. Quelques-uns de vos confrères auront enfin la bonne idée de vous suivre; mieux vaudra tard que jamais.

Alors nous verrons quelque chose d'intéressant: une belle bataille, une belle joute oratoire avec de forts lutteurs: la force brutale, odieuse et féroce d'un côté, force des sauvages; la résistance du droit et de la justice immuables et résolu, de l'autre, devoir de l'honnête homme aux prises avec des bandits, et disposé à vaincre ou à périr. C'est un sport.

Cette lutte entre les suppôts de l'écrasement du droit du faible et le citoyen républicain restera de ce côté, sur le terrain à la fois du droit naturel et de la légalité, mais n'en sera pas moins terrible, je le dis parce que je le pressens et le ressens.

La pourriture sociale, comme vous le dites si bien au sujet du Protectorat du Maroc, sera étalée sous les yeux du public pour qu'il se résolve enfin à assainir cet air ambiant vicié jusque dans les plus hauts sommets.

Donc, merci, et lorsque vous continuerez la campagne, veuillez croire que vous serez dans le ton le plus exact en relatant que je la poursuis moi-même autant dans l'intérêt général que dans le mien propre. Mes articles le disent à chaque ligne et je n'ai jamais menti.

Donc, courage à la besogne. Veuillez me continuer votre confiance et votre appui: ensemble nous ferons du bon travail dans un journal socialiste.

J'en serais heureux et me ferai un devoir de lire l'admirable « Petite Tunisie » à titre d'abonné et de propagateur au possible, pourvu que vous vouliez bien me donner des facilités de paiement.

Veuillez agréer, etc.

(Signé) : CHAUFFIN.

Concours musical

La ville de Blidah organise un grand concours international de musique à l'occasion de ses grandes fêtes annuelles, les dimanche 31 mai et lundi 1^{er} juin prochains. Ce concours est ouvert aux chorales, harmonies, fanfares, estudiantinas, tambours et clairons, trompettes et cors de chasse, etc.

Des couronnes, palmes, objets d'art, médailles, etc., seront accordés aux lauréats et le montant des primes en espèces dépasse 5.000 fr. Le meilleur accueil est réservé aux sociétés et groupes qui voudront bien profiter des nombreuses facilités accordées par les compagnies de transports pour faire une visite à la Reine de la Mitidjah.

Nous publierons, dans un prochain numéro, le règlement de ce concours ainsi que la liste des prix. M. Pennelle, maire de Blidah, secrétaire général du concours, fournira tous renseignements aux intéressés.

Naissance

Notre ami M. David de Paz, metteur en pages du « Courrier de Tunisie », nous fait part de la naissance de sa fillette Aimée-Rachel.

Toutes nos félicitations aux parents et nos vœux de bonheur à la petite Aimée.

Les Falashas

M. le pasteur allemand Flad a fait, avant-hier, à l'Amicale de l'Alliance, une belle conférence sur les Falashas, nègres abyssins de culte israélite.

Depuis l'annonce de cette causerie, un de nos concitoyens, qui habite précisément dans le quartier, était dans les transes. Ayant beaucoup de traits de ressemblance moraux et physiques avec les Falashas, il craignait que le conférencier ne vint tout-à-coup à lui découvrir des origines éthiopiennes.

À la fin de la causerie, il put respirer enfin! Le conférencier avait parlé des Falashas d'Abyssinie et non de ceux de Tunisie...

C^{ie} Paris-Lyon-Méditerranée

M. de Mazières, agent commercial de la Compagnie P.-L.-M. pour l'Afrique du Nord, est en ce moment à Tunis où il est venu s'entendre avec le Directeur Général de l'Agriculture pour l'organisation du Concours agricole de Paris.

Nous lui souhaitons la bienvenue.

Philanthropie

Le Comité de la Garderie a publié ces jours-ci la liste des dons offerts à cette institution humanitaire dans laquelle nous relevons le nom de notre sympathique compatriote M. Victor Scemama, le pharmacien bien connu, qui a adressé un lot important d'objets et produits utiles aux jeunes pensionnaires de la garderie.

M. Scemama est coutumier de pareils gestes: les œuvres de mutualité ou de bienfaisance n'ignorent point qu'elles ont en lui un ami dévoué. Il a, du reste, de qui tenir, sa famille étant très connue pour sa générosité. Il est, entre autres, le cousin de M^{me} Nissim Samama, l'éminent juriconsulte et avocat à la Cour d'appel de Paris, qui est un grand philanthrope.

Nous renouvelons à notre ami M. Victor Scemama, qui épouse demain la sœur de M^{me} E. Fitoussi, nos sincères félicitations et vœux.

Au B.-G.

La Compagnie des Chemins de Fer de Bône-Guelma et Prolongements a l'honneur d'informer le public qu'elle soumet à l'homologation de M. le Directeur des Travaux Publics de la Régence une proposition tendant à transformer la halte de Maajen-bel-Abbès en gare ouverte aux services complets de la Grande et de la Petite Vitesse (voitures, chevaux et bestiaux exceptés).

Consulter les affiches placardées dans les gares.

Spectacles et Concerts

Théâtre Municipal de Tunis

Mardi 10 Février 1914

LA RABOUILLEUSE

Pièce en 4 actes, d'Émile Fabre

Casino Municipal de Tunis

(PALMARIUM)

Directeur artistique : Charles Afrigan

Mardi 10 Février 1914

Immense succès de :

Aimée de Sauriac, dans ses poses et tableaux lumineux.

L. de Berty, chanteuse de genre.

Jane Varenne, chanteuse-étoile du Concert Mayol; The Hoo Leys, excentriques musicaux fantaisistes; Dallys, diseur fantaisiste, etc.

Miles Mars Hella, Yvette, Olga Varnoff, Berthe Chabert, Detty, etc., chanteuses.

PALMA-CINÉMA.

CINÉMATOGAPHE OMNIA-PATHÉ

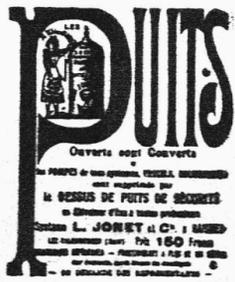
Rue Amilear

Tous les soirs : Représentation

Dimanches et Fêtes : Matinée

ABSINTHE BERGER

supérieure, saine, apéritive



Restaurant des Deux-Mondes

CAMILLE, PROPRIÉTAIRE

9, avenue de Carthage - Tunis

Repas à la carte et à prix fixe

Pension : 55 francs

INDUSTRIE FUNÉRAIRE

FÉLIX FISCHER

13, route de L'Ariana (sq face du Cimétière)

TUNIS

Lire :

L'Humanité

Directeur : Jean Jaurès

Le Courrier Européen

Directeurs : A. Morizet et Paix-Séailles

8, boulevard des Italiens - Paris

LES HOMMES DU JOUR

Directeur : Henri Fabre

20, rue Jean-Jacques Rousseau - Paris

LE BONNET ROUGE

8, boulevard des Italiens - Paris

La Bataille Syndicaliste

Quotidienne

10, boulevard Magenta - Paris

LA RAISON

Journal-Revue

49, boulevard Saint-Michel - Paris

Abonnement : 10 fr. par an.

Les Annales Sociales

COLONIALES & ÉTRANGÈRES

Paris - 4, rue Joseph-Bara (IV^e) - Paris

LA PETITE TUNISIE SOCIALISTE

se trouve en France :

à Paris : au kiosque n° 16, boulevard des Capucines, en face du Grand Café (qu'il ne faut pas confondre avec le Café de la Paix); chez Madame Vauriot, bibliothèque de la gare P.-L.-M. (sous le buffet); et à l'Office Tunisien, 2, rue Meyerbeer,

Dans les gares de : Marseille, Toulon, Nice, Monaco, Monte-Carlo, Lyon-Perrache, Avignon, Valence, Dijon, Vichy, La Roche (Yonne), Saint-Germain-des-Fossés, Bellegarde (Ain), Mâcon, Grenoble, Lons-le-Saunier, Bourg, Annemasse, etc.

A. DISEGNI Receveur de Rentes

2, Avenue de France, 2 - TUNIS

Toutes Opérations Immobilières

MAISON DE CONFIANCE

J. A. Bembaron

9, rue Es-Sadikia - TUNIS

Pianos Pleyel

et BOISSELOT

Vente-location à partir de 225 fr. par mois

Locations de Pianos neufs

à 15 francs par mois

Machine à écrire DACTYLE

300 fr. avec facilités de paiement

SOURDS

qui n'avez encore pu améliorer votre triste situation et voyez la vie heureuse autour de vous sans l'entendre, hélas! allez en toute confiance voir les appareils ACOUSTICON qui vous rendront l'ouïe 90 fois sur 100, et ont acquis aux États-Unis une réputation splendide, grâce à leurs mérites et à leur sincérité.

CATALOGUE SUR DEMANDE A :

GENERAL ACOUSTICON COMPANY

6, rue de Hanovre, PARIS



5, Rue d'Italie, TUNIS

Pharmacie BLOCH

14, avenue de France, et rue Al-Djazira, 2

TUNIS

Léon Bloch Fils

Pharmacien de 1^{re} classe de l'Université de Montpellier Lauréat de l'École Supér. d'Alger

Spécialités françaises et étrangères. — Optique médicale. Oxygène, sérum, préparations et pansements stérilisés. Service spécial d'expédition immédiate. — Conditions avantageuses pour Sociétés, Exploitations minières, agricoles, industrielles.

Téléphone 553

RAYMOND VALENSI

INGÉNIEUR-ARCHITECTE

22, rue de Russie - TUNIS

Immeubles de rentes, Constructions industrielles et rurales, ARTOSAGE - Distribution d'eau, PLANS A'FORFAIT - AFFAIRES - PROJETS

Mesdames

HEMAGÈNE TAILLEUR

Époques Douleureuses, Irrégularités, Retards, Suppressions, Seul produit scientifique adopté par les Hôpitaux de France et de l'Étranger

Préparé par TAILLEUR, pharmacien de 1^{re} classe, 120, rue de Valenciennes, Paris, ancien Professeur à l'École de Médecine, Hôpital des Hôpitaux de Paris, Officier d'Académie.

La FLACON dans lequel le Pharmacien de France 2.25

Fr. mandat 2.25. Brochure explicative, gratuite. Demander adresse à P. TAILLEUR, pharmacien à FANTAINEBLEAU (S.-et-M.).

Dépôt principal à Tunis :

Pharmacia PATTACCIOLI, avenue de France, 7

AVIS

M^{me} Shenlberg, ex-associée de M. Camille, prévient le public qu'elle a ouvert une Crèmerie ayant pour titre *Au Déjeuner Parisien*, 1, rue d'Angleterre, près de la Gare et de la Poste. Café au lait, Chocolat, Œufs, Plats du jour. Service très soigné.

Imprimerie Spéciale de la Petite Tunisie Socialiste

Le gérant : J. Giannitrapani.

MAISONS RECOMMANDÉES

Hôtel Moderne, Sfax. CAMOIN frères, propriétaires. Se recommande aux voyageurs et touristes. Prix modérés.

Grande Fabrique de Pâtes Alimentaires. Boulangerie. G.-B. FRANCO, 13, rue Sidi-bou-Mendil, Tunis. - Téléph. 450.

Au Flamant Rose. M. BLANC, naturaliste, rue Al-Djazira, 16, en face de l'Hôtel de Paris. - Pelleterie, Fourrures. Prix modérés.

Grand Café-Restaurant-Brasserie de Paris. J. BILLIANT, propriétaire. - Bières Pousset. Champigneulès et Spaten-bräu.

200 repas par jour. RESTAURANT du ROSBIF. Plats du jour. Repas à la carte et à prix fixe. Avenue Jules Ferry.

Grand Dépôt de Poterie, Faïence, Porcelaine, Verrerie, Quincaillerie, Lampisterie. Maison MARTINEZ frères, rue d'Italie, 28, Tunis.

Pavillon Beau-Séjour. Carthage-Station Restaurant de premier ordre. E. Giraud, propriétaire.

Salon de Coiffure, Albert Lévy, 10, rue du Bon-Secours. Spécialité de tresses et nattes. Parfumerie, dentifrices, etc.

P.-L.-M.

La Compagnie délivre toute l'année des carnets individuels ou collectifs, de 1^{re}, 2^e et 3^e classe, pour effectuer, à prix réduits, des voyages pouvant comporter des parcours sur les réseaux suivants : 1^o Paris-Lyon-Méditerranée, Est, Etat, Midi, Nord, Orléans, Ouest, P.-L.-M. Algérien, Est-Algérien-Etat (lignes algériennes), Ouest-Algérien, Bône-Guelma, Sfax-Gafsa; 2^o sur les lignes maritimes desservies par la Compagnie Générale Transatlantique, par la Compagnie de Navigation Mixte (Cie Touache), ou par la Société Générale de Transports Maritimes à Vapeur; 3^o sur les lignes maritimes desservies par la Compagnie des Messageries maritimes.

Ces voyages, dont les itinéraires sont établis à l'avance par les voyageurs eux-mêmes, doivent comporter en même temps que des parcours français, soit ses parcours maritimes, et sur les réseaux algériens ou tunisiens, les parcours sur les réseaux français doivent être de 300 kilomètres ou comptés pour 300 kilomètres.

Les parcours maritimes doivent être effectués par les paquebots de l'une seulement des quatre Compagnies de navigation participantes; ils peuvent cependant être effectués à la fois par les paquebots de la Compagnie des Messageries Maritimes et par ceux de l'une quelconque des trois autres Compagnies de navigation.

VALIDITÉ. — Les carnets sont valables pendant 90 jours à compter du jour du départ, ce jour non compris mais ils sont valables 520 jours lorsqu'ils comportent des parcours sur les lignes desservies par la Compagnie des Messageries maritimes.

Faculté de prolongation moyennant le paiement d'un supplément. Arrêts facultatifs dans toutes les gares du parcours.

Demands de carnets. — Les demandes de carnets peuvent être adressées aux chefs de toutes les gares des réseaux participants; elles doivent leur parvenir 5 jours au moins avant la date du départ.

Le Courrier Européen

HEBDOMADAIRE

Politique - Littérature

Questions Sociales - Actualité

COMITÉ DE DIRECTION :

B. PÉREZ GALDOS Charles SEIGNOBOS
Georg BRANDES Giuseppe SERGI
Gabriel SEAILLES Marcel SEMBAT
Paul MILLOUKOFF Édouard BERNSTEIN
Émile VANDERVELDE

Le Courrier Européen est la revue qui, par la variété des sujets traités, la renommée des auteurs, la sûreté de sa documentation, l'originalité de ses enquêtes, la diversité de ses informations, s'est acquis une réputation mondiale.

Le Courrier Européen constitue un recueil du plus haut prix pour quiconque s'intéresse aux grandes questions politiques, économiques et sociales qui se posent dans les divers pays.

Le Courrier Européen est la seule revue internationale qui sache rester parisienne.

= 16 PAGES =

Illustrées par le crayon des meilleurs Artistes français

ABONNEMENTS : France et Colonies. Un an, 10 fr. | Six mois, 6 fr. Union postale. Un an, 12 fr. | Six mois, 8 fr.

Le Courrier Européen rembourse intégralement le montant de son abonnement par des **PRIMES** entièrement gratuites

Numéro spécimen gratuit sur demande

Bureaux : 8, B^e des Italiens, PARIS

OXYGENEE CUSENIER

PREMIERE MARQUE DU MONDE

Chaux Hydraulique & Ciment PAUL POTIN

Dépôt : rue de Turquie (Port)
Bureau : 22, rue Es-Sadikia
Téléphones : Tunis n° 197, Potinville n° 2 (réseau d'Hammani-Lif)

Vins, Eaux-de-vie du Domaine Potinville de F. BERNET

TUNIS - 23, rue d'Italie, 23 - TUNIS
Liqueurs de Marques
Eaux Minérales, etc.
LIVRAISON A DOMICILE

Les Placements Exceptionnels

5 % net d'impôt, sans courtage ou commission quelconque, constituent un placement exceptionnel. C'est le cas du
BON DE CAISSE
qui est délivré chaque jour, 15, rue d'Alger, par la Banque Franco-Tunisienne de Prêts Mobiliers.

Maison de PYROTECHNIE

Joseph PAGNESSA, artificier
Fournisseur de S. A. le Bey et de la ville de Tunis
Magasin de Vente : 35, Avenue Jules-Ferry - TUNIS
Torches en feux de couleurs pour retraits aux flambeaux - Spécialité de signaux pour la Marine et les Chemins de fer
Mèches de sûreté pour Mines
Fabrique à Borgel, route de La Goulette
TÉLÉPHONE 430

Comptoir National d'Escompte de Paris

Société anonyme au capital de 200 millions, entièrement versés
Agence de Tunisie : Tunis, Bizerte, Sfax, Sousse
Escompte, recouvrements, dépôts à vue et à échéances fixes, avances sur titres et sur marchandises, délivrance de chèques, ouverture de crédits, ordres de Bourse, garde de titres, souscriptions, opérations diverses sur titres, lettres de crédit circulaires et mandats de voyage payables dans le monde entier.
Dépôts à vue : 2 0/0
Dépôts à échéance fixe (de 2 à 4 ans) : 3 0/0
Des coffres-forts et compartiments sont mis à la disposition du public pour la garde des valeurs, bijoux, titres de propriétés.
Ces coffres installés dans une serre spéciale, présentent aux déposants la plus grande sécurité contre le vol et l'incendie.
Locations de compartiments à partir de 5 francs par mois

BANQUE DE TUNISIE

Société anonyme au capital de 8.000.000 de francs
Siège Social à Tunis, 3, rue Es-Sadikia
Succursale à BIZERTE, SOUSSE et SFAJ
Emission de chèques et de lettres de Crédits - Change de Monnaies - Garde de Titres et Objets précieux
Dépôt à vue et à terme et toutes opérations de banque
Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie

Société Anonyme - Capital 75 millions
SUCCURSALE DE TUNIS : Avenue de France
Agences à SOUSSE et à BIZERTE
PRÊTS hypothécaires en participation avec le Crédit Foncier de France amortissables de 10 à 30 ans.
Opérations de banque, Escomptes, Recouvrements, Ordres de bourse, Avances sur titres et sur marchandises
Garde de titres, Paiement de coupons, Paiements télégraphiques, Chèques et Lettres de Crédit sur tous pays, Location de Coffres-forts, Changes de monnaies étrangères, Dépôts de fonds à échéances fixes. Un an à 4 ans 3 0/0.
Dépôt à vue, Comptes chèques avec intérêts.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

pour favoriser l'Établissement du Commerce et de l'Industrie en France
Société anonyme fondée en 1874 au Capital : 500.000.000
Siège Social à PARIS : 54 et 56, rue de Provence
Agencé en Tunisie : TUNIS-SOUSSE-SFAJ
Principales Opérations
Comptes de dépôts de fonds et comptes courants à intérêts - Escomptes et encaissements d'effets de commerce - Avances sur marchandises et connaissements - Crédits documentaires - Délivrances de chèques sur tous pays - Opérations de Bourses - Souscriptions sans frais aux émissions - Avances sur titres - Garde de titres - Encaissements et Escompte de coupons - Virements télégraphiques - BILLETS et Lettres de crédit circulaires - Change de monnaie.
Correspondants sur toutes les places de France et de l'Étranger.

GRANDE DISTILLERIE TUNISIENNE G. & E. LICARI

USINE A VAPEUR
Rue d'Espagne et rue de Besangon - TUNIS
Liqueurs de premier choix - Vins en gros
Spécialité d'Amer et de Fernet LICARI
Récompense à plusieurs expositions et concours. Médailles d'or Exposition Universelle Paris 1900, Médaille au Concours Paris 1900.

DANS LE MONDE ENTIER

Les Agriculteurs, les Industriels, les Marines de guerre et Marchande, les Automobilistes, les Aviateurs, etc. graissent leurs machines avec les Huiles Minérales Américaines
VACUUM MOBILOL
Marque "GARGOYLE", et reconnaissant Tous la supériorité des Lubrifiants fabriqués par la
"VACUUM OIL COMPAGNY",
Société anonyme au capital de 2.000.000 de francs
Maison A. MODIGLIANI
Agent Général et Dépositaire pour la Tunisie :
5, rue Saint-Charles - TUNIS
T. légr. Import-Tunis Téléphone : 0.74

COMPAGNIE DE NAVIGATION MIXTE

Compagnie Touache - Paquebots-poste Français
AGENCE DE TUNIS
Service régulier à grande vitesse entre la France, l'Algérie, la Tunisie, la Sicile, la Tripolitaine et le Maroc.
Transport de passagers, de dépêches et de Marchandises.
ARRIVÉE de MARSEILLE tous les dimanches à 9 h. s.
à MARSEILLE tous les Mercredis à 5 h. 15 matin.
de MARSEILLE tous les vendredis à 4 h. 15 m.
de la COTE TUNISIENNE, Tripoli, Djerba, Gabès, Sfax, Méhdia, Monastir, Sousse, tous les samedis à 9 h. 30.
DÉPART de TUNIS pour MARSEILLE tous les lundis, à 3 h. s.
de MARSEILLE pour TUNIS, la COTE tunisienne et TRIPOLI, tous les mercredis à midi.
de TUNIS pour MARSEILLE tous les mercredis 10 h. m.
de MARSEILLE pour Tunis tous les mercredis à midi.
de TUNIS pour la COTE TUNISIENNE (Sousse, Monastir, Méhdia, Sfax, Gabès, Djerba, Tripoli tous les vendredis à 8. soir.
Départs réguliers tous les mardis à midi de Tunis pour Sfax, Djerba Zarzis et les Bibans et retour par les mêmes escales (sauf modifications).
La Compagnie accepte avec connaissements directs les marchandises à destination de Toulon, Cannes, Nice et tous les points desservis par la Compagnie des Messageries Maritimes.
Services réguliers de Tunis sur Alger-Oran-Rouen et Dunkerque.
La Compagnie délivre également, à toute époque, des billets de Tunis à Paris et retour.
Pour fret et passages, s'adresser aux bureaux de l'Agence, à Tunis, 8, rue d'Alger.
Les Agents Principaux : PÉDELUPÉ Frères.

Compagnie Générale Transatlantique

SERVICES POSTAUX RAPIDES
Arrivées et Départs de la Semaine :
ARRIVÉES
Dimanche à 4 h. du matin, service rapide de Marseille et Bizerte
Mardi à 3 h. du soir, service rapide, de Marseille.
Mercredi, à 5 h. du matin, service rapide de Sfax et Sousse.
Vendredi à 9 h. du matin, service rapide de Malte.
Vendredi à midi, service, rapide de Marseille.
Samedi à 5 h. 30 du matin, service d'Alger, Bougie, Djidjelli, Bône, Philippeville, Bône, La Calle, Tebarka et Bizerte.
Samedi à 5 h. 80 du matin, service de Bordeaux, Nantes et Saint-Nazaire, par transbordement à Alger.
DÉPARTS
Dimanche à midi, service direct pour Marseille.
Dimanche à 2 h. du soir, service rapide pour Sfax et Sousse.
Mercredi à midi et demi, service rapide pour Bizerte et Marseille.
Mercredi à 4 h. du soir, service rapide pour Malte.
Vendredi à 2 h. du soir, service rapide pour Marseille.
Samedi à 10 h. du matin, service pour Bordeaux, Nantes et Saint-Nazaire par transbordement.
N.-B. - Un service de et pour Bordeaux, Nantes et Saint-Nazaire a lieu toutes les 5 semaines.
Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agence de la Compagnie Générale Transatlantique, 3, rue Es-Sadikia, Tunis.

Chaussures FAURE

solides pour la marche et la campagne
Chaussures FAURE
habillées pour soirées
Chaussures FAURE
Pantoufles chaudes et élégantes, sabots, galoches, chaussons
Chaussures FAURE
Dames, Messieurs, Fillettes et Garçonnetts
14, rue d'Italie, 14 - TUNIS Succursale à BIZERTE

DANS TOUS LES CAFÉS EXIGER LA BOUTEILLE

M. BEMBARON, Agent

TUNIS - 57, Rue de Naples, 57 - TUNIS

CLINIQUE VÉTÉINAIRE BONNENFANT, administrateur

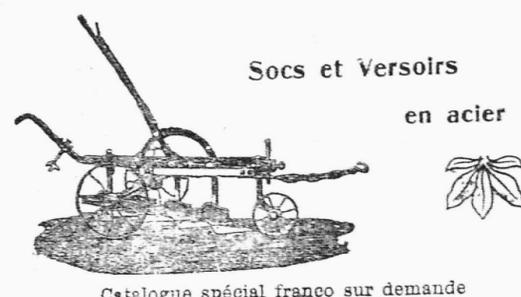
Boxes, Chenils, Pension pour Chevaux et Chiens - ROUTE DE L'ARIANA -

R. WALLUT & Cie

(R. WALLUT, G. HOFFMANN, associés)

89, rue de Portugal - TUNIS

Déchaumeuse RICHTER



Socs et Versoirs en acier

Catalogue spécial franco sur demande

VILLA DE L'ARCHET

HOTEL, PENSION DE FAMILLE à Saint-Cergues (Haute-Savoie)
Chambre & Nourriture comprise, 4,50, 5 et 6 fr. par jour
Cure d'air - Situation agréable, aux pieds des Monts Voirons Vue splendide. - Beaux Ombrages. - Confort et Cuisine soignée. Centre d'Excursions
A 8 minutes de chemin de fer d'Annemasse. - A 30 minutes de Genève. - A proximité de Thonon, Evian, GENÈVE etc. Chambre noire pour photographie
Conditions spéciales pour Famille
Écrire : PILLONEL, Villa de l'Archet, St-Cergues (Hte Savoie) ou au journal pour les renseignements

MAISON A. MODIGLIANI

Fondée en 1868
AGENTS MARITIMES
Allègements - Assurances Maritimes
Embarquements et Débarquements
Succursales: BIZERTE, SOUSSE et SFAJ
Adresse Télég. : Maritimes-Tunis Téléphone 74
TUNIS - 5, Rue Saint-Charles, 5 - TUNIS

AGENCE DANA

9, rue Es-Sadikia, 9 - TUNIS
Déménagements par cadres et voitures capitonnées à prix très réduits. - Formalités en douane. - Assurances Maritimes. - Embarquements et débarquements.
Avances sur marchandises. - Transports pour tous pays à forfait. - Garde-meubles assuré. - BILLETS circulaires. - BILLETS facultatifs et billets des Compagnies Maritimes, françaises et étrangères, correspondants partout.
Emballage de mobiliers. - Maison de Confiance.
Entrepôts : Avenue de Londres prolongée ; 30, rue de Montpellier et rue du Caire Téléphone 190

L'Aermotor

Moulin à Vent en acier galvanisé
Les plus Hautes Récompenses aux Expositions
Pour tous renseignements, s'adresser chez :
M. P. LECLERQ & Co
Avenue de Carthage - TUNIS

HUILES MINÉRALES

Huiles végétales industrielles - Huiles animales
Graisses consistantes
Brosseries, Articles de cave - Couleurs et Vernis
DROGUERIE HABIS
TUNIS - 94, rue de Portugal (angle rue de Belgique)
Plantes médicinales, Produits chimiques, Eaux minérales

Boulangerie-Pâtisserie-Confiserie Anglaise et Viennoise Wagner & Co

24, rue d'Italie - TUNIS - Avenue de Paris, 8 Téléphone 44
Pâtisserie de premier ordre - Confiserie fine - Chocolats - Fournitures pour Soirées, Baptêmes et Mariages - Pain Français - Pain Viennois et Anglais - Pain de Ménage - Crème Chantilly de France.
Service à domicile. - Expéditions dans toute la Régence.
SUCCURSALE à SOUSSE : Angle des rues du Marché et Villedon.

Petites Annonces

la ligne 0,25 la ligne

Les petites annonces classées sont acceptées au bureau du journal le lundi avant quatre heures du soir. Elles doivent comporter au moins deux lignes soit cinquante centimes au minimum.

A VENDRE une propriété de 10 hectares d'un seul tenant, située à Machilly (Haute-Savoie), à 200 mètres de la gare.
Maison d'habitation composée de 4 pièces, une cave et grenier, écurie pour 12 bêtes, cuisine, porcherie, chambré à fessive et poulailler, le tout en bon état.
S'adres. à M. Armand LOUP au dit lieu.

Petite Correspondance
Nous refusons systématiquement toute insertion de nature à choquer la pudeur de nos lecteurs.

Leçons
Leçons d'arabe et d'anglais à domicile. Journal.

Les offres et demandes d'emplois sont acceptées gratuitement par le canal de l'Office du Travail.

Restaurant du Japon
C. Fiorini & C. Falorni, propriétaires
5, rue de la Kasbah - TUNIS
près de la place de la Bourse, au premier étage
Service à la Carte. - Repas sur commande. - Vraie Cuisine Italienne. - Spécialité de Ravioles et Cassate. - VINS fins de la Maison ROUFF de Naples. - Vins de Piémont et Vins de Chianti.

Imprimerie de l'Orient

40, Rue des Mallais TUNIS

Travaux en toutes Langues

BENGALINE

PEINTURE
émail, perfectionnée
DÉPOT
Droguerie Nationale
CRÈCHE Père & Fils
6, rue d'Italie - TUNIS
Représentant :
J. C. BONICI
11, rue d'Algérie - TUNIS

TUNISIA-PALACE

Hotel de premier ordre
Lumière électrique
150 CHAMBRES & SALONS
Hôtel de premier ordre
Lumière électrique
Le plus bel Hôtel du Littoral Africain - Jardin d'Hiver
Seul Hôtel à Tunis avec Ascenseur
Tout confort moderne